



Association de consommateurs Force Ouvrière (AFOC)  
141 avenue du Maine  
75014 PARIS

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Paris, le 12 avril 2016*

### **Gros coup de rabot sur le financement du logement social et très social en Région Ile De France**

Visant à la fois **les investissements et les dépenses de fonctionnement**, le budget de la politique du logement 2016 de la nouvelle majorité annonce la fin des aides au financement du logement social et très social, dans les communes de la région qui comptent plus de 30 % de logements sociaux.

Globalement, concernant les **dépenses d'investissement en faveur du logement**, la baisse est forte de - 32,6 % par rapport au budget de 2015. Le nouvel exécutif francilien exprime ainsi sa volonté de réduire fortement les subventions aux logements « très sociaux », au profit de logements considérés comme « intermédiaires », accessibles aux ménages ayant des revenus plus conséquents....

Il entend également se désengager :

- du financement des foyers de travailleurs migrants ;
- du financement de l'action foncière, pour laquelle « il n'est pas prévu d'abonder la ligne pour l'année 2016 » ;
- de la lutte contre la précarité énergétique qui n'est plus dotée d'aucune autorisation de programme.

**S'agissant des crédits de paiement en fonctionnement**, la nouvelle majorité a réduit fortement le budget 2016 de la politique du logement, qui chute de 56 %.

**Pour l'AFOC, cette politique nie la carence en logement sociaux et très sociaux en Ile de France et va accroître les inégalités dans les territoires, les ménages les plus modestes n'ayant pas d'autre choix que de se loger au prix fort dans le parc privé ou d'aller s'installer dans des communes éloignées - voire des régions- limitrophes réputées moins tendues...**

Ainsi, sous couvert de mixité sociale, la nouvelle majorité de la Région Ile de France entend faire des économies sur le dos de la population la plus pauvre alors même qu'elle ne prévoit pas de contraindre les communes riches, qui n'atteignent pas les 30 % de logement social, à contribuer plus activement à la dite « mixité sociale »...

**La revendication de l'AFOC est au contraire d'accentuer l'effort en faveur du logement social, tout en veillant à le répartir plus harmonieusement au sein des autres programmes immobiliers afin d'éviter une concentration dans certains quartiers.**

**Contact :**  
AFOC  
01 40 52 85 85